



BUREAU DE L'UNESCO
POUR L'ALGÉRIE, LA MAURITANIE, LE MAROC ET LA TUNISIE

STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE

2014-2017



» L'UNESCO SES MISSIONS

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, l'UNESCO, est une organisation intergouvernementale réunissant 195 États membres convaincus de la nécessité de promouvoir une coopération internationale dans ces domaines et d'œuvrer à la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Dans le champ des politiques relatives à l'éducation, les sciences, la culture et la communication et l'information, et avec pour objectif global de contribuer à la paix et au développement durable, l'UNESCO accompagne les efforts de ses États membres, en contribuant à éclairer leurs choix par une compréhension accrue des défis auxquels ils se trouvent confrontés et en favorisant l'échange de bonnes pratiques et la mise en réseau d'expertises.

S'inscrivant dans le cadre du respect des droits de l'homme,

de la promotion du pluralisme et de la démocratie, de la lutte contre les inégalités et d'une meilleure compréhension mutuelle, l'UNESCO a développé au cours de ses 68 années d'existence une expertise qu'elle s'efforce à présent de décliner dans les pays où elle a, ces dernières années, considérablement développé sa présence.

La nouvelle Stratégie à Moyen terme de l'Organisation 2014-2021 marque une reconnaissance croissante de la complexité des enjeux contemporains, liant développement, droits de l'homme, paix et sécurité ainsi que l'importance de la connaissance et des vecteurs de la connaissance que sont les sciences et la culture; l'éducation et la communication. Les inégalités, et donc l'inclusion sociale – et non plus seulement la pauvreté – apparaissent par ailleurs comme un sujet de préoccupation majeure.

BUREAU DE L'UNESCO POUR LE MAGHREB

SES RÉSEAUX

Le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb est une composante du déploiement mondial de l'UNESCO, constitué, autour du Siège de l'Organisation, par 53 Bureaux Hors Siège, des Instituts et Centres de l'UNESCO, auxquels s'ajoutent divers réseaux de professionnels, de chaires universitaires, d'écoles associées et de clubs travaillant en étroite liaison avec les Commissions nationales pour l'UNESCO établies au sein de chacun des Etats membres.

Bureau multipays pour quatre Etats (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie), le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb s'attache à développer un travail de proximité avec les Etats membres, les acteurs institutionnels et les différentes composantes de la société civile, en s'efforçant de nouer des partenariats constructifs avec les acteurs du développement et de la coopération régionale et internationale.

Ses actions portent sur un appui technique à travers l'élaboration de diagnostics, le développement de nouveaux outils, le renforcement des capacités, l'accompagnement du changement, et l'aide à l'élaboration de politiques publiques.

Au sein des Equipes Pays des Nations Unies au Maghreb, le Bureau contribue à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015, et à l'élaboration du nouvel agenda de développement post-2015.

Outre son Directeur, représentant de l'UNESCO dans les quatre pays concernés, le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb comprend des spécialistes pour chacun des principaux secteurs de programme de l'Organisation.



Séminaire du
Bureau de
Rabat
janvier 2014

SON CONTEXTE D'INTERVENTION

AU CŒUR DU MAGHREB

Le Maghreb est une sous-région à l'occident du monde arabo-musulman, constituant un carrefour entre les espaces méditerranéen, européen, sahélien et ouest-africain. Les pays de la sous-région ont une histoire tantôt commune (almoravides, almohades), tantôt distincte (notamment à l'époque ottomane ou sous la colonisation européenne), contribuant ainsi à une riche diversité culturelle et linguistique (populations arabophones, amazighophones, hassanophones et autres), qui se retrouve dans la pluralité des pratiques culturelles, et s'enracine dans les sites archéologiques, les ksours, les kasbahs et les médinas de la sous-région. Il reste qu'une conscience de la réalité d'une identité proprement maghrébine reste encore à développer, alors que l'Union du Maghreb Arabe fête son 25e anniversaire. Les quatre pays ont connu un développement économique important, accompagné de transformations sociales rapides et profondes, et se trouvent aujourd'hui confrontés au double défi de la durabilité et des effets de la crise économique mondiale, y compris en termes d'investissement public dans les secteurs sociaux clés tels que l'éducation, ou encore la promotion de la société des savoirs et de l'information.

A L'APPUI DES RÉFORMES

Dans le sillage des réformes démocratiques engagées depuis les années récentes, les cadres normatifs, les institutions nationales ainsi que la société civile des pays de la région manifestent une aspiration certaine à intégrer le référentiel universel des droits de l'homme. Aussi, les sociétés concernées voient l'apparition de nouveaux espaces et de nouvelles pratiques dans la participation au débat public, et l'exigence de pluralisme des médias et de respect de la liberté d'expression se fait sentir de manière plus aigüe.

La portée des réformes est d'autant plus cruciale que les jeunes de 10 à 24 ans représentent en moyenne plus de 30% de la population des pays de la région, et demandent une attention toute particulière, que ce soit en matière d'éducation, d'inclusion sociale ou de nouvelles formes de sociabilité (réseaux sociaux, nouveaux outils de communication), conditionnant ainsi le renouvellement des élites pour les années qui viennent.

POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Malgré d'importants progrès réalisés depuis plus d'une décennie en matière d'égalité hommes-femmes, d'importants défis restent à relever afin que la culture du droit et de l'égalité sous-tendent toutes les pratiques politiques et sociales. La violence et les discriminations fondées sur le genre, le manque de protection juridique des femmes, l'existence de stéréotypes sexistes dans l'espace, ou encore le mariage des filles mineures demeurent des obstacles majeurs à surmonter.

BUREAU DE L'UNESCO POUR LE MAGHREB

OBJECTIFS GLOBAUX

2014 - 2017

En tant qu'émanation de l'UNESCO, le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb a pour mandat d'assurer, à l'échelle des quatre pays concernés, l'opérationnalisation de la Stratégie à Moyen Terme de l'UNESCO (2014-2021), et d'encourager l'application par les Etats membres des décisions et orientations des organes directeurs de l'Organisation. Il mobilise également les partenariats et les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'autres programmes et projets contribuant à l'atteinte des objectifs définis dans les priorités nationales (programmes et projets en partenariat). Compte tenu du contexte de la sous-région, et en s'efforçant de tirer les leçons des expériences passées, de renouveler les approches (lorsque cela est nécessaire) et de croiser les disciplines, l'action du Bureau se décline en une série d'actions prioritaires.

Problématiques et priorités transversales

- Égalité hommes-femmes et Afrique (priorités globales de l'UNESCO)
- Jeunesse et participation
- Dialogue interculturel
- Culture et développement durable

Actions sectorielles, suivant les priorités établies au niveau global par l'Organisation

- **Education**
L'éducation pour la paix et le développement durable
- **Sciences naturelles**
Mettre la science au service de la paix et du développement durable
- **Sciences sociales et humaines**
Favoriser l'inclusion sociale et le dialogue interculturel par les connaissances en sciences sociales et humaines
- **Culture**
Construire la paix et le développement durable par le patrimoine et la créativité
- **Communication et Information**
Soutenir la paix et le développement par la liberté d'expression et l'accès au savoir

INTERVENTION DANS SES 5 DOMAINES DE COMPÉTENCES

EDUCATION

L'intervention du secteur de l'éducation est arc bouté sur les besoins des différents pays dont il a la charge. Les priorités fixées sont en ligne avec les besoins identifiés dans la sous-région et des préoccupations des Etats membres déterminées à la Conférence Générale de l'UNESCO. Aujourd'hui, les mutations sociales, économiques et politiques exigent davantage de flexibilité dans la hiérarchisation des priorités qu'il y a une décennie. L'évolution des besoins et leur transformation rapide nécessitent une adaptation de la réponse que l'UNESCO peut apporter dans les différents domaines de l'éducation.



Domaines prioritaires d'intervention

- Renforcement des politiques de la planification sectorielle

- Renforcement de la capacité des pays à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des stratégies en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels, en vue d'accroître leur impact sur le développement

- Elaboration de politiques de l'enseignement supérieur fondées sur des données factuelles et répondant aux défis de l'équité, de la qualité, de l'employabilité, de l'expansion et de la mobilité

- Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en place de politiques et de stratégies relatives aux enseignants en vue de renforcer leurs compétences, d'améliorer la qualité de l'éducation et de promouvoir l'égalité hommes-femmes

- Renforcement des capacités nationales pour l'application à plus grande échelle de programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle de qualité propices au développement et soucieux de l'égalité hommes-femmes

INTERVENTION DANS SES 5 DOMAINES DE COMPÉTENCES

SCIENCES NATURELLES ET EXACTES

L'UNESCO aide les pays à investir dans la science, la technologie et l'innovation (STI), à élaborer des politiques scientifiques nationales, à réformer leurs systèmes scientifiques et à renforcer leurs capacités de suivi et d'évaluation des performances grâce à des indicateurs STI et des statistiques qui tiennent compte de la grande diversité des différents contextes spécifiques à chaque pays. Relier la science à la société, aider les citoyens



à mieux comprendre la science et ainsi favoriser leur participation dans ce domaine se révèle essentiel pour bâtir des sociétés où les gens ont les connaissances nécessaires pour faire des choix professionnels, personnels et politiques pertinents. Dans la sous-région, assurer la sécurité de l'eau est vital pour maintenir la paix et permettre un développement durable.

Domaines prioritaires d'intervention

Renforcement des politiques, de la gouvernance et des capacités en matière de sciences et techniques de l'ingénieur ainsi que de l'interface science/société

Renforcement des capacités institutionnelles dans les domaines des sciences et de l'ingénierie

Développement de la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres, de la biodiversité et de la réduction des risques de catastrophe

Renforcement du rôle des sciences écologiques et des réserves de la biosphère

Renforcement de la sécurité de l'eau douce

INTERVENTION DANS SES 5 DOMAINES DE COMPÉTENCES

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



Dans des espaces où de nouveaux concepts politiques et de nouvelles pratiques sociales émergent, et où de nouvelles attentes se sont créées parmi les diverses catégories de la population et au sein de la société civile, appelant à davantage de participation, d'inclusion sociale et de renforcement de l'approche droits dans tous les domaines de la société, le Secteur des Sciences sociales et

humaines (SHS) de l'UNESCO a pour mission de : (i) promouvoir et mobiliser les connaissances et les outils scientifiques pertinents pour éclairer, anticiper et traiter les questions sociétales majeurs ; (ii) construire un environnement sociopolitique et culturel favorable à l'inclusion sociale des populations vulnérables et au pluralisme ; (iii) renforcer les compétences intellectuelles et techniques des citoyens et des citoyennes en vue d'accroître leur participation aux débats et aux décisions politiques ; (iv) appuyer la société civile nationale dans le travail de plaidoyer pour les droits fondamentaux et pour l'égalité des sexes.

Domaines prioritaires d'intervention

- La communauté de recherche en sciences sociales et humaines contribue effectivement à informer les politiques publiques avec les résultats de recherche sur les transformations sociales en cours
- La culture de la non-violence et de la non-discrimination à l'égard des femmes et des filles est inculquée et diffusée parmi le grand public
- Les droits de personnes les plus vulnérables sont pris en compte dans la formulation des politiques publiques à portée sociale
- Les jeunes des deux sexes disposent de capacités et de mécanismes de consultation et de participation à la prise de décision dans l'espace public

INTERVENTION DANS SES 5 DOMAINES DE COMPÉTENCES

CULTURE

La culture est par excellence le domaine de rapprochement des pays du Maghreb dont les peuples partagent de multiples facteurs comme la langue, la religion, les traditions, les valeurs et les références historiques. Ceci fait de la culture un agent de facilitation et d'impulsion du développement de plus en plus reconnu au Maghreb où d'importantes réalisations ont été effectuées sur de multiples composantes culturelles dont les liens avec le développement ont été démontrés par des actions profitant notamment



aux femmes et aux jeunes. L'action du Secteur de la Culture au Maghreb vise d'une part à protéger, promouvoir et transmettre le patrimoine, et d'autre part à favoriser la créativité et la diversité des expressions culturelles. Cette action reposera principalement sur l'articulation de la valorisation de ce patrimoine avec le développement par une meilleure intégration des enjeux culturels à la sphère économique mettant ainsi en évidence le rôle des industries culturelles et créatives dans la réduction de la pauvreté par la création d'emplois et la génération de revenus. L'UNESCO apporte par ailleurs son appui aux pays du Maghreb pour leur permettre d'assurer la mise en œuvre des différents instruments juridiques internationaux en rapport avec la culture qu'ils ont ratifiés.

Domaines prioritaires d'intervention

Intégration du patrimoine culturel et naturel, en tant que vecteur de développement durable dans les pays du Maghreb ainsi que dans la programmation commune par pays du système des Nations Unies

Renforcement des capacités des pays du Maghreb dans la gestion la promotion et la sauvegarde du patrimoine au niveau national, et sous régional

Renforcement de dispositifs nationaux et sous régionaux en vue d'assurer une meilleure mise en œuvre des Conventions de l'UNESCO relatives au patrimoine culturel

Recours au potentiel de la culture et du dialogue interculturel comme vecteurs de paix et du rapprochement entre les peuples

INTERVENTION DANS SES 5 DOMAINES DE COMPÉTENCES

COMMUNICATION ET INFORMATION



Le Printemps arabe a re-défini les frontières des paysages médiatiques maghrébins. Le rôle croissant des réseaux sociaux, la montée en puissance de nouveaux acteurs dans le champ de la communication, l'introduction du droit d'accès à l'information dans les lois, etc. L'UNESCO dans le domaine de la Communication et de l'Information accompagne ce changement en mettant à la dis-

position des responsables politiques et des représentants de la société civile son expertise en matière de promotion des droits de l'Homme et des valeurs démocratiques. Les actions de l'UNESCO dans le domaine de la Communication et de l'information au Maghreb sont axées principalement sur la promotion de la liberté d'expression et d'information, le développement des médias indépendants et pluralistes reflétant la diversité des sociétés et le renforcement de la participation citoyenne à travers les médias.

Domaines prioritaires d'intervention

- Promouvoir la liberté d'expression et assurer la sécurité des journalistes dans les pays du Maghreb
- Plaider en faveur du droit d'accès à l'information publique
- Soutenir le développement des médias indépendants et pluralistes reflétant la diversité des sociétés
- Intégrer l'éducation aux médias et l'information dans les programmes scolaires et les écoles
- Promouvoir l'égalité des genres dans les médias

BUREAU DE L'UNESCO POUR LE MAGHREB

DES PARTENARIATS POUR L'ACTION

LES AUTORITÉS
NATIONALES DANS
LES DIFFÉRENTS
PAYS

LES AGENCES
DU SYSTÈME
DES NATIONS
UNIES

LES ORGANISATIONS IN-
TER-GOUVERNEMENTALES
ET ORGANISATIONS NON-
GOUVERNEMENTALES

LES ACTEURS DE LA
SOCIÉTÉ CIVILE, LES
ÉLUS LOCAUX, LE
SECTEUR PRIVÉ

LES PARTENAIRES
INTERNATIONAUX
AU DÉVELOPPEMENT,
BILATÉRAUX ET MUL-
TILATÉRAUX

De tels partenariats permettent au Bureau d'élargir son champ d'action, dans les limites de son mandat ; de partager son expertise avec d'autres acteurs dans l'ensemble de ses domaines de compétence ; et de diffuser auprès des 195 Etats membres de l'UNESCO les outils développés à l'échelle locale ou sous-régionale par les différentes parties-prenantes avec lesquelles il coopère, pour le plus grand bénéfice de la coopération internationale.

QUELQUES EXEMPLES DE PARTENARIATS FRUCTUEUX DU BUREAU DE L'UNESCO AU MAGHREB

Partenariat UNESCO/Millennium Challenge Corporation/CC/APP/MEN/Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime/Ministère de l'Artisanat/ Projet alphabétisation Fonctionnelle et Formation Professionnelle au Maroc

Alphabétisation de 69731 artisans, pêcheurs et agriculteurs dont 67% de femmes

Développement de kits de formation pédagogique adaptés aux besoins de secteurs : manuels de formation ; guides pratiques de gestion, de formation et d'animation ; dispositif complet de suivi et d'évaluation, dispositif complet de certification des bénéficiaires ; ainsi que d'un système d'information et de management (SIMPA)

Budget de l'appui technique de l'UNESCO (1.600.000 USD)

Partenariat UNESCO/Task Force Education Citoyenne de Equipes Pays des Nations Unies, Tunisie

7 Clubs pilotes de Citoyenneté et des Droits de l'homme mis en place et modélisés; Une Stratégie nationale d'éducation à la citoyenneté élaborée.

Bénéfices pour le partenaire: Excellente synergie de l'Equipes Pays des Nations Unies pour initier une expérience pilote conjointe sur le terrain, en partenariat avec le ministère de l'Education et l'Institut Arabe des Droits de l'Homme (IADH).

Budget de l'opération: 133.300 USD, budgétisation conjointe

LES COMMISSIONS NATIONALES POUR L'UNESCO

Le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb coopère étroitement avec les Commissions nationales pour l'UNESCO dans les quatre pays, qui assurent un relais efficace avec les partenaires nationaux tout en contribuant à la mise en œuvre des activités sur le terrain. En vue d'accomplir convenablement les tâches qui leurs sont assignées, les Commissions nationales pour l'UNESCO bénéficient de l'appui du Secrétariat de l'UNESCO, notamment le Secteur des Relations extérieures et l'Information du Public et les Bureaux hors Siège.

Site web des Commission nationales sur unesco.org



BUREAU MULTIPAYS DE L'UNESCO À RABAT

NOUS CONTACTER

AVENUE AÏN KHALWYA, KM 5,3, BP 1777 RP - RABAT

TÉL. : +212 (0)537 75 57 22 / 65 77 68 / 65 99 47

TÉLÉFAX : +212 (0)537 65 77 22

EMAIL : RABAT@UNESCO.ORG

SITE WEB: [HTTP://WWW.UNESCO.ORG/NEW/FR/RABAT/HOME/](http://www.unesco.org/new/fr/rabat/home/)